



Réunion publique
Pérennisation piste cyclable provisoire
Rues Tronchet et Havre

24 novembre 2021

Introduction

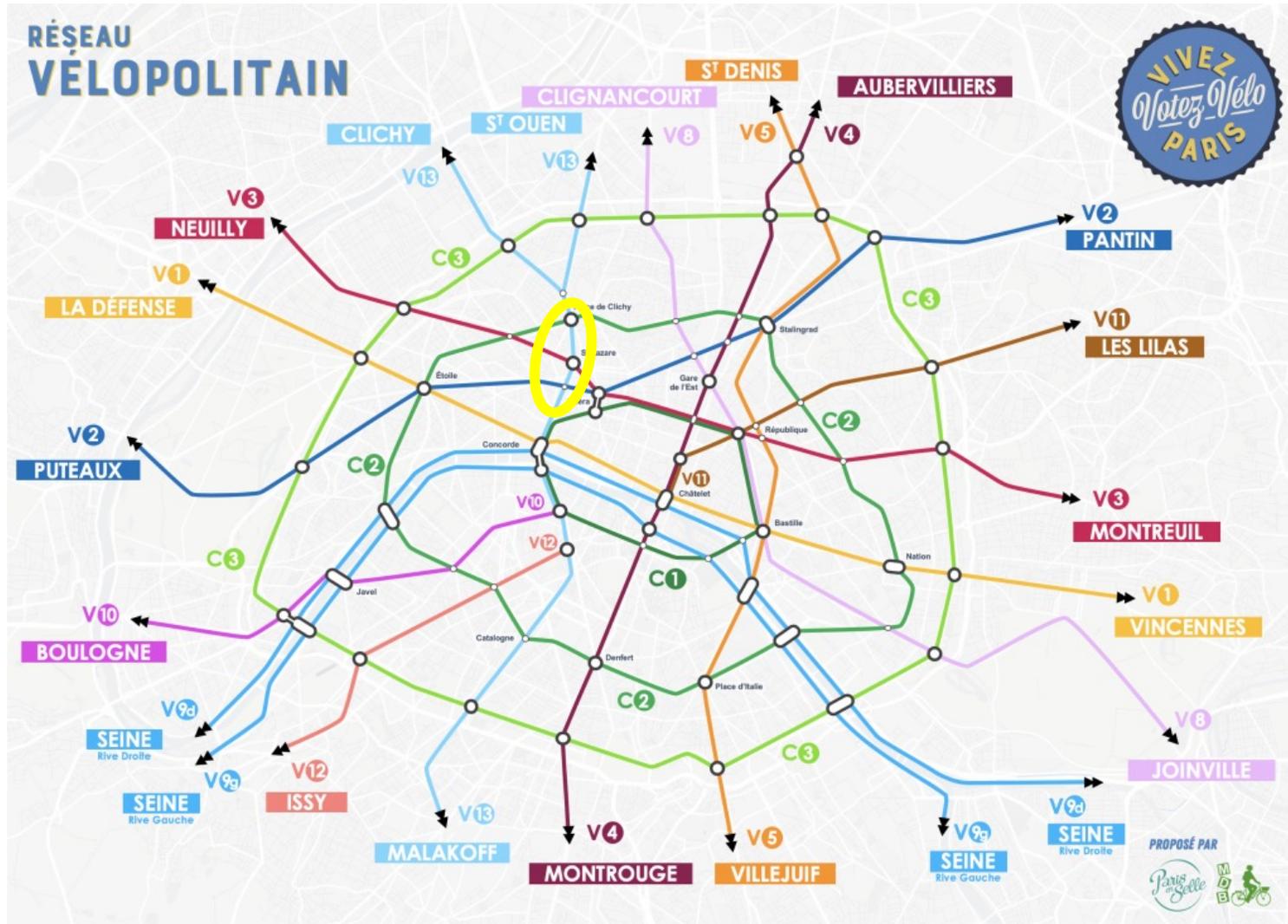
Mot d'introduction par les élus :

Une présentation en deux parties :

- Première partie : présentation du projet Havre/Tronchet (projet et travaux)
- Seconde partie : présentation du projet Londres/Amsterdam (projet)

Présentation

Inscription du projet dans le réseau parisien/métropolitain



Le projet est sur la ligne 13 Vélopolitan, entre la Place de Clichy et la Place de la Madeleine.

Sommaire première partie : Havre-Tronchet

01 Localisation

02 Projet provisoire

03 Projet

04 Réalisation



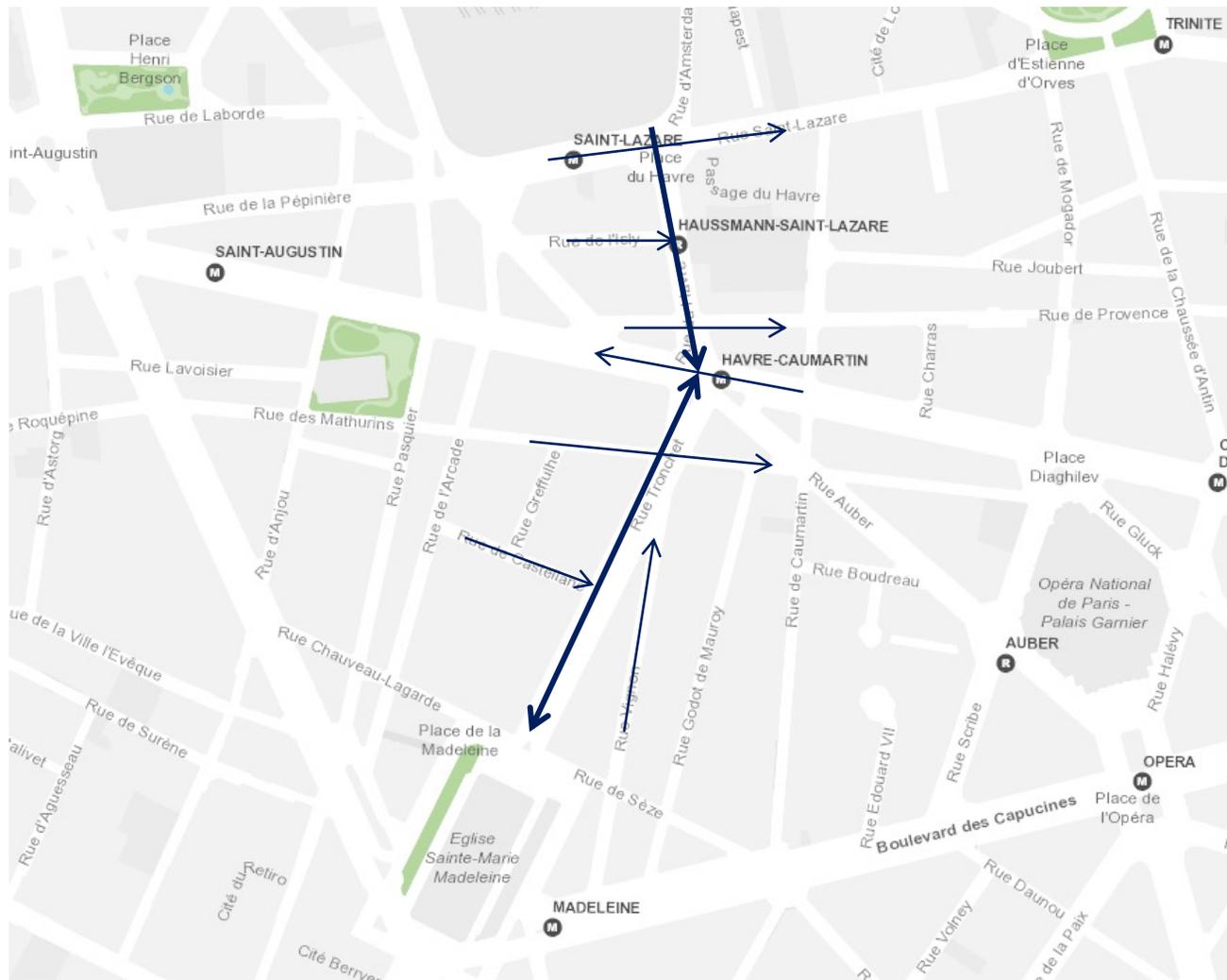
Première partie: rues Tronchet et du Havre

01

Localisation

Présentation

Situation avant aménagement provisoire



Sens de circulation
général existant

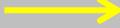
Localisation

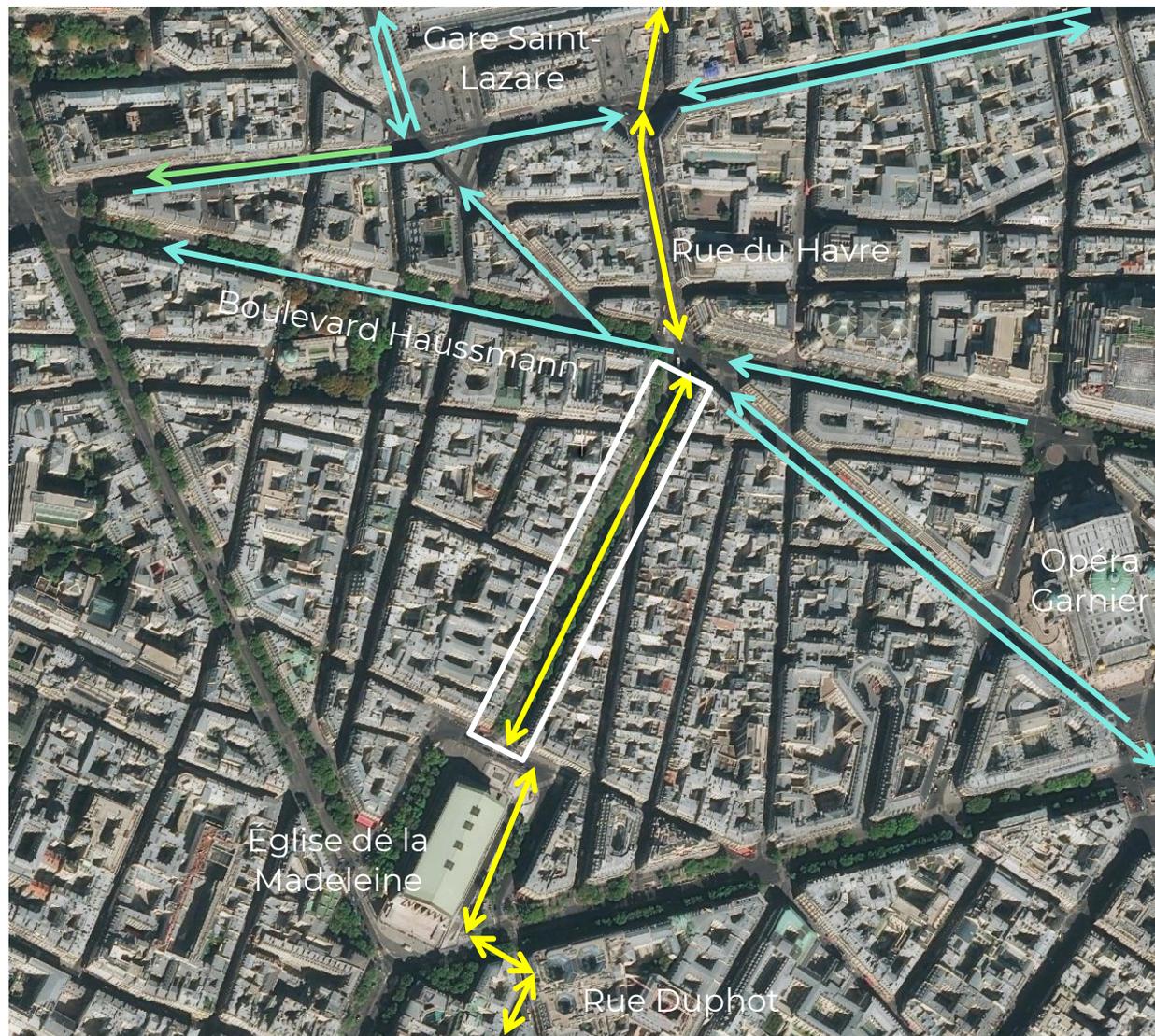
Principaux axes cyclables

Reliant la gare Saint-Lazare au Boulevard Haussmann, la piste cyclable de la rue du Havre est un maillon essentiel de l'axe cyclable Nord-Sud du réseau Vélopolitain (ligne V13).

Cet axe se poursuit en direction de la Madeleine par la rue Tronchet, et vers le nord par la rue d'Amsterdam.

Le maillage cyclable du quartier est aujourd'hui essentiellement couvert par des couloirs de bus ouverts aux vélos.

-  Pistes cyclables existantes
-  Couloir Bus ouvert aux vélos
-  Pistes cyclables provisoires



Présentation

Éléments de programme

Objectifs du projet

- Créer le maillon de la ligne 13 entre gare St-Lazare et place de la Madeleine : axe sécurisant, capacitaire et continu
- Assurer la connexion avec les rues adjacentes

02

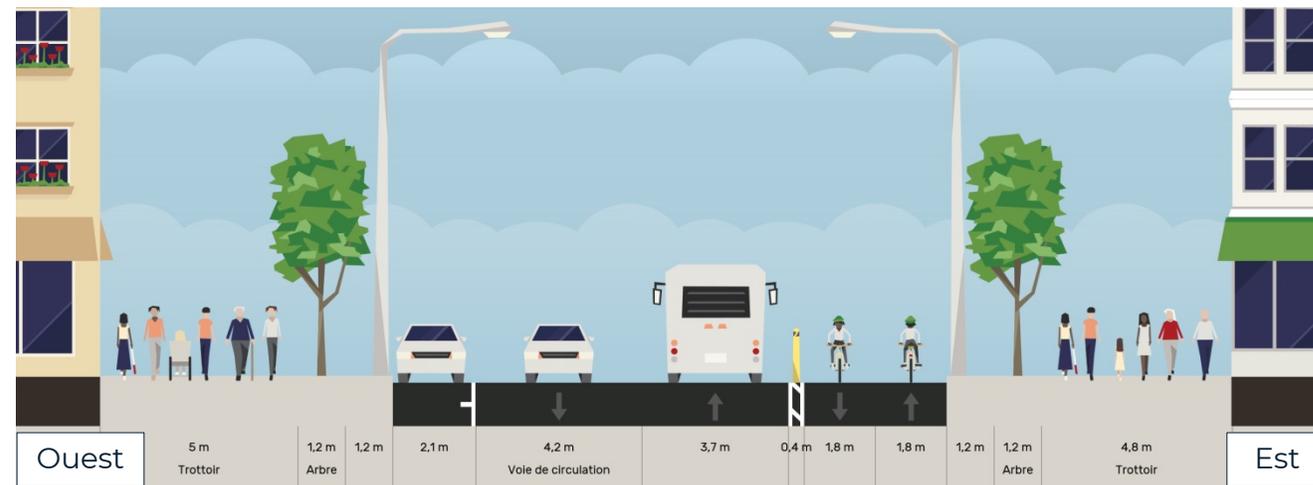
Projet provisoire

Projet provisoire rue Tronchet

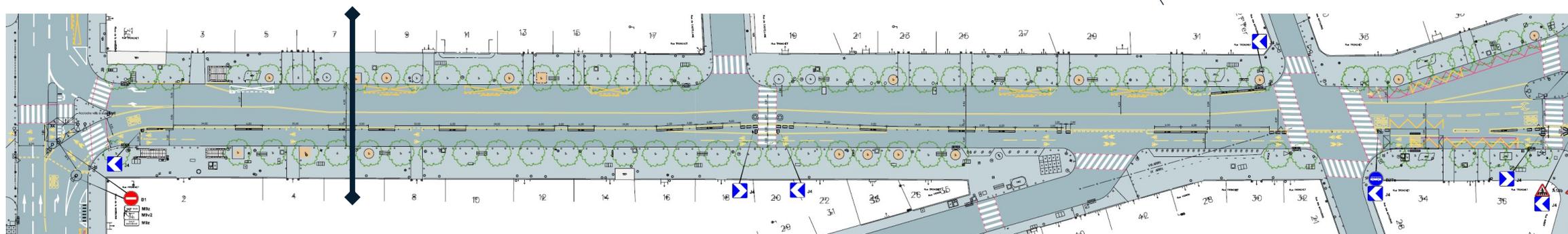
Aménagement actuel

Une piste cyclable bidirectionnelle d'une largeur de 3,50 m en section courante a été matérialisée à l'aide de glissières en béton, de balises et d'une signalisation horizontale jaune.

Le couloir bus de place de la Madeleine à St-lazare est conservé, la voie est passée à sens unique dans le sens nord -> sud.



Coupe au n°9



Plan de la piste provisoire

Projet provisoire rue Tronchet

Photos de la configuration actuelle



Vue vers la place de la Madeleine



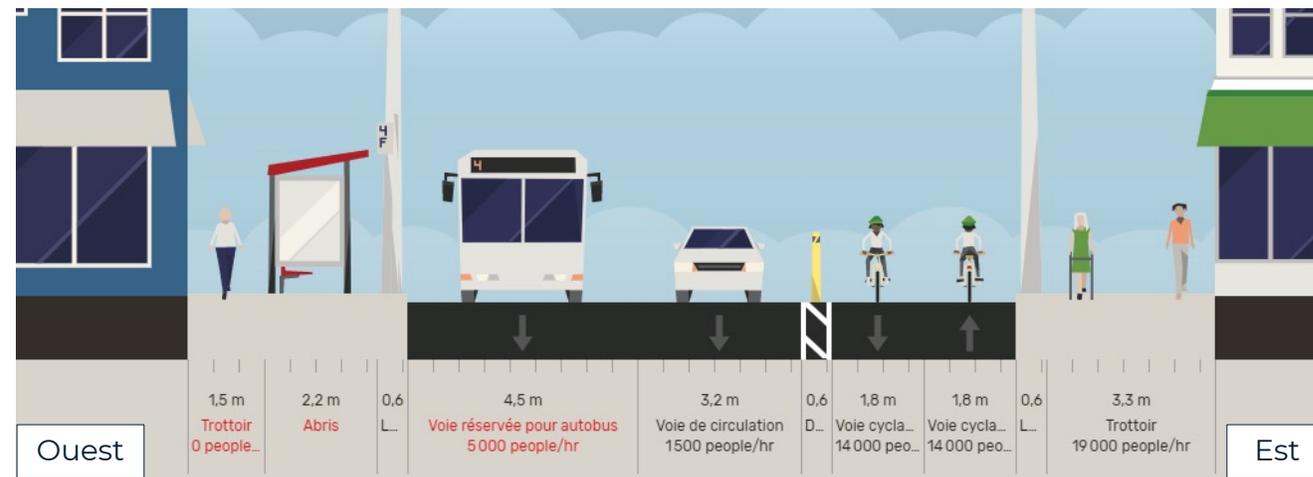
*Vue depuis le carrefour avec le
Boulevard Haussmann*

Projet provisoire rue du Havre

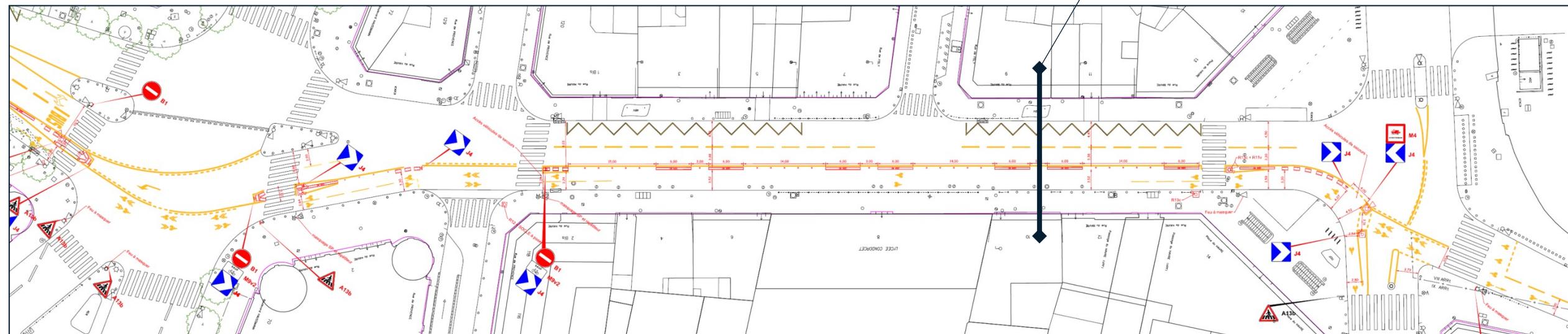
Aménagement actuel

Une piste cyclable bidirectionnelle d'une largeur de 3,50 m en section courante a été matérialisée à l'aide de glissières en béton, de balises et d'une signalisation horizontale jaune.

La circulation générale a été réduite à 1 file. Le couloir bus de 4,50 m utilisé pour les points d'arrêt des lignes de bus est conservé.



Coupe au n°9



Plan de la piste provisoire

Projet provisoire rue du Havre Photos de la configuration actuelle



Vue depuis la gare Saint-Lazare



Vue depuis le Boulevard Haussmann

03

Projet

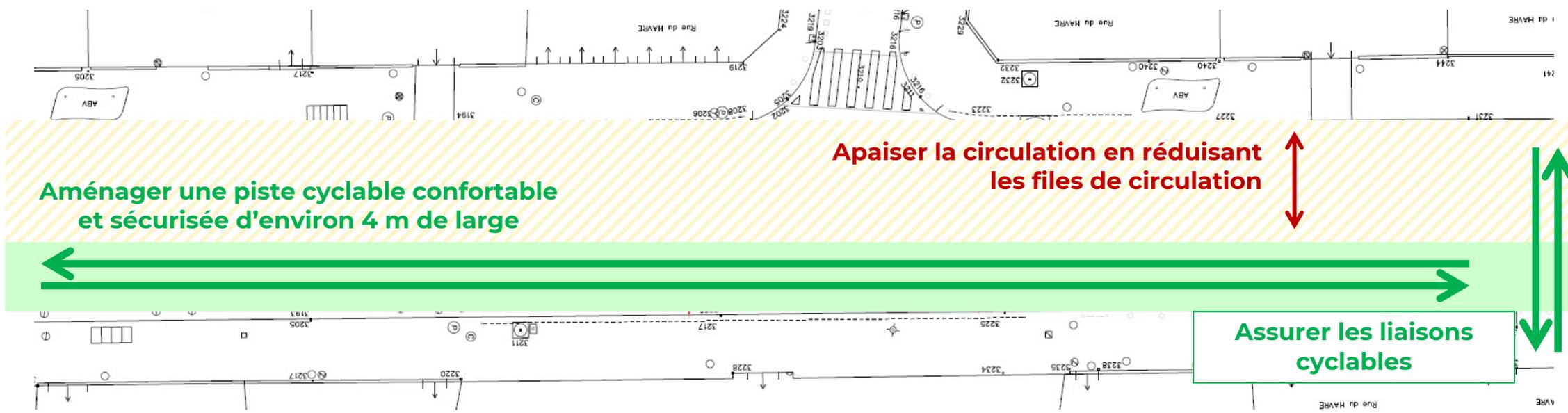
Projet

Objectifs et programme

Dans la continuité de l'aménagement provisoire lié au contexte sanitaire, et dans le cadre du Plan Vélo 2026, l'opération consiste en la **pérennisation de la piste cyclable** des rues du Havre et Tronchet en proposant une approche plus sécurisée.

Les objectifs sont :

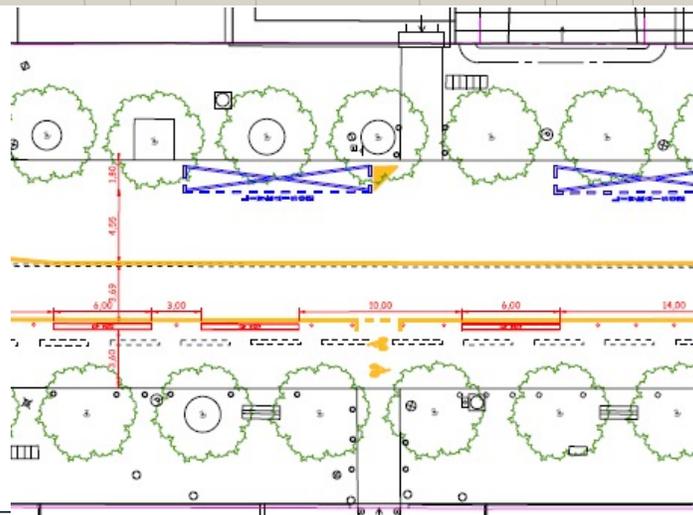
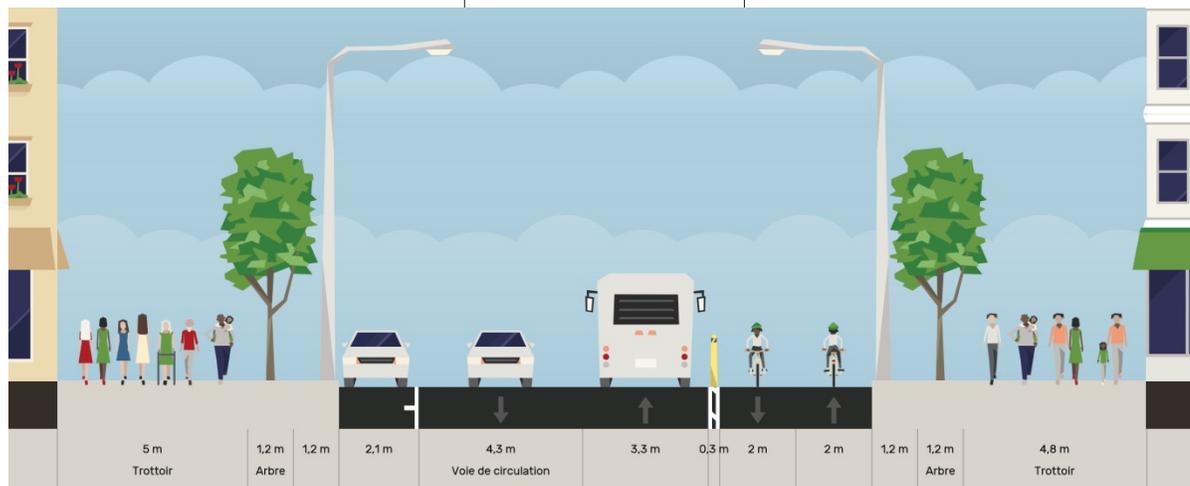
- Aménager une piste cyclable bidirectionnelle confortable et sécurisée (env. 4 m de large)
- Améliorer la circulation des bus
- Apaiser la circulation en réduisant les largeurs de file



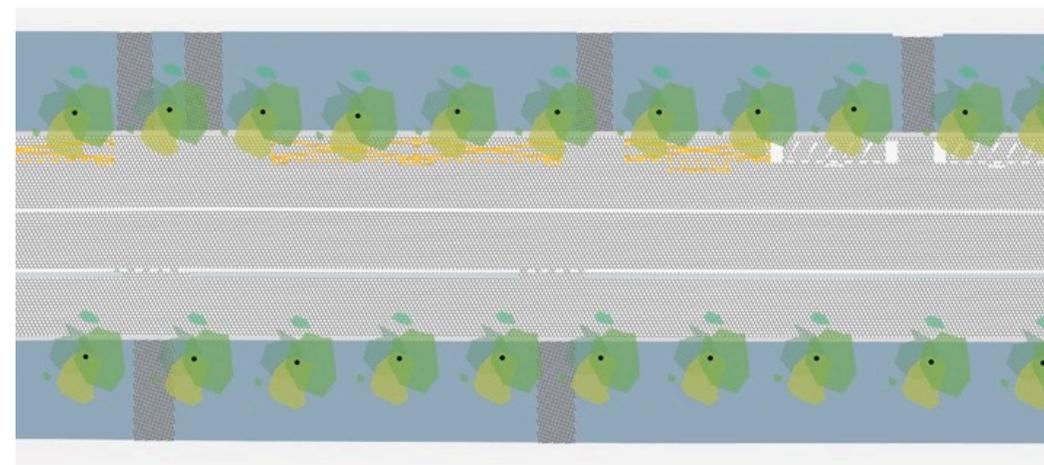
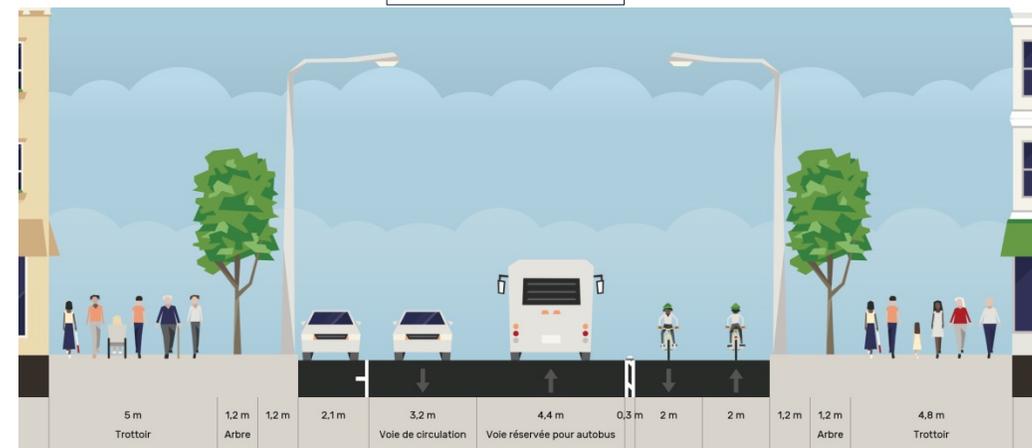
Projet rue Tronchet

Coupe

État actuel n°9



État projeté

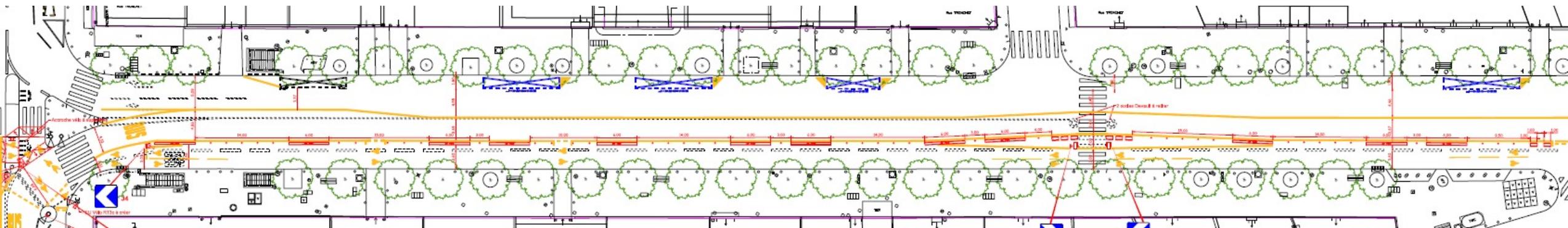




État projeté

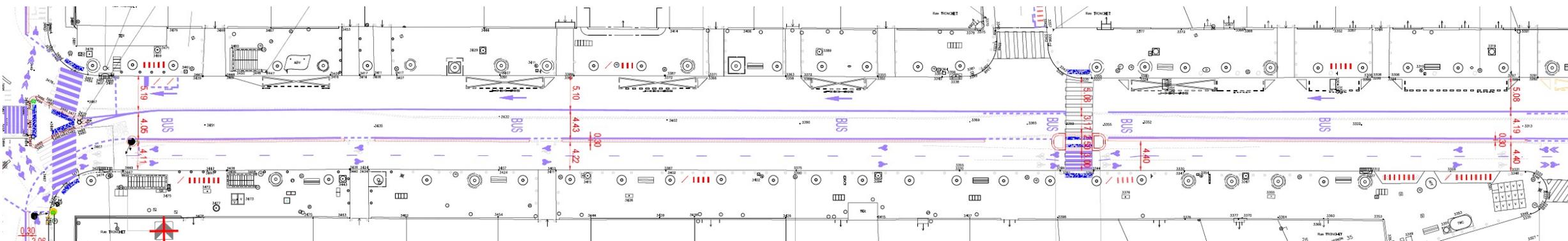
Projet rue Tronchet

État actuel



Les revêtements actuels ne sont pas modifiés, réfection des pavés de la piste dans les zones endommagées

État projeté

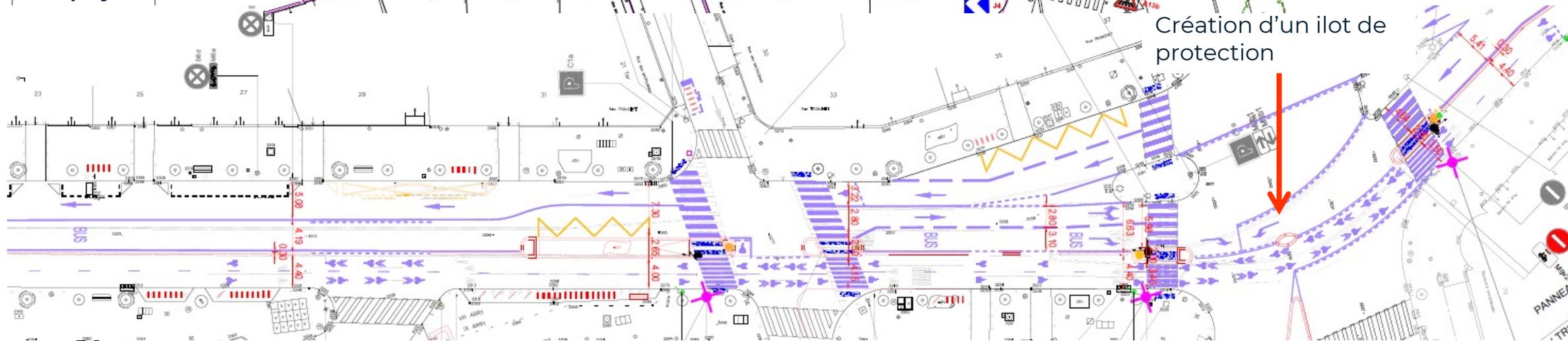


Projet rue Tronchet

État actuel



État projeté

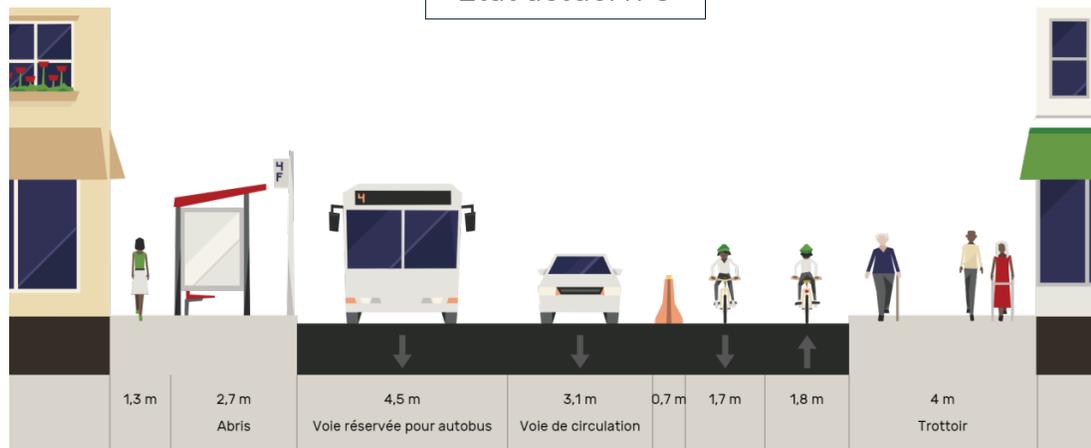


Création d'un îlot de protection

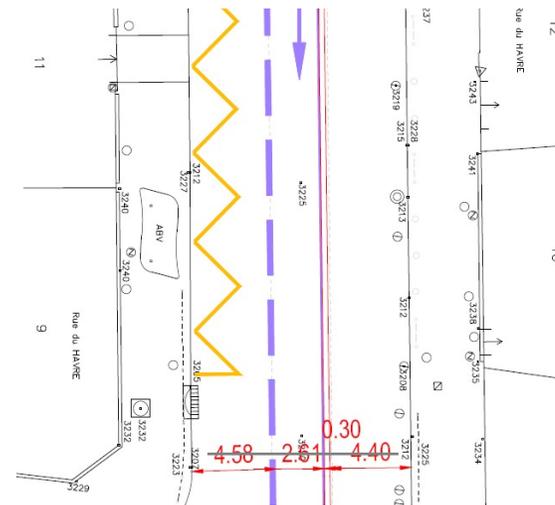
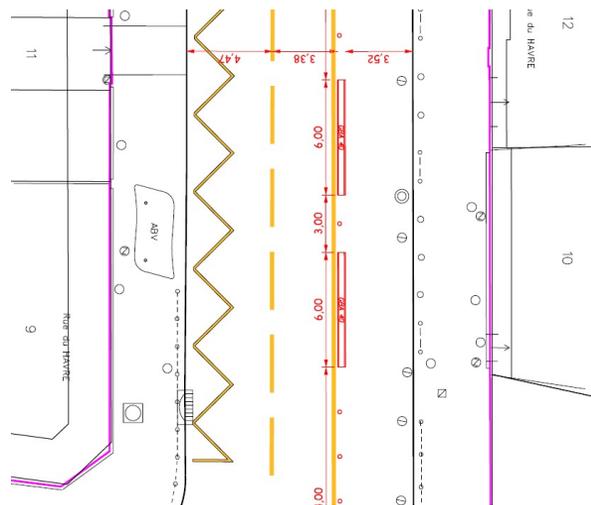
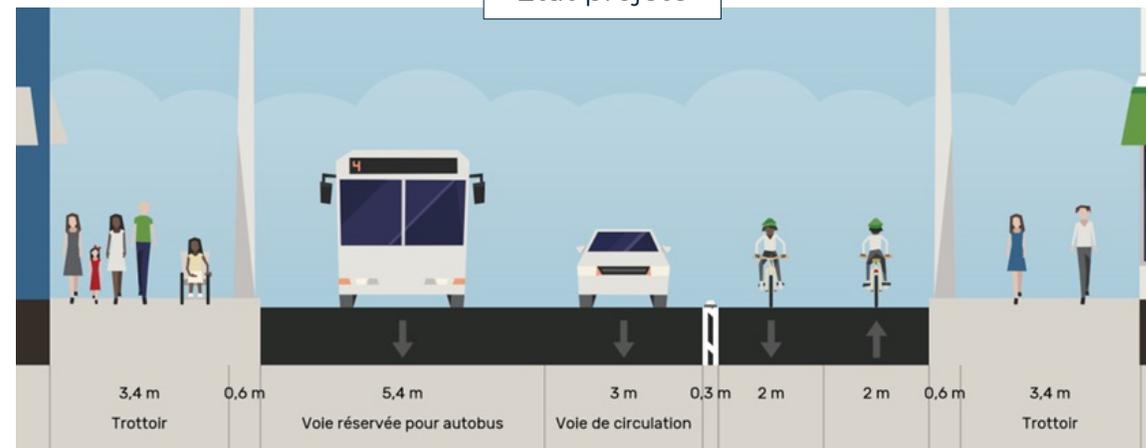
Projet rue du Havre

Coupe

État actuel n°9



État projeté



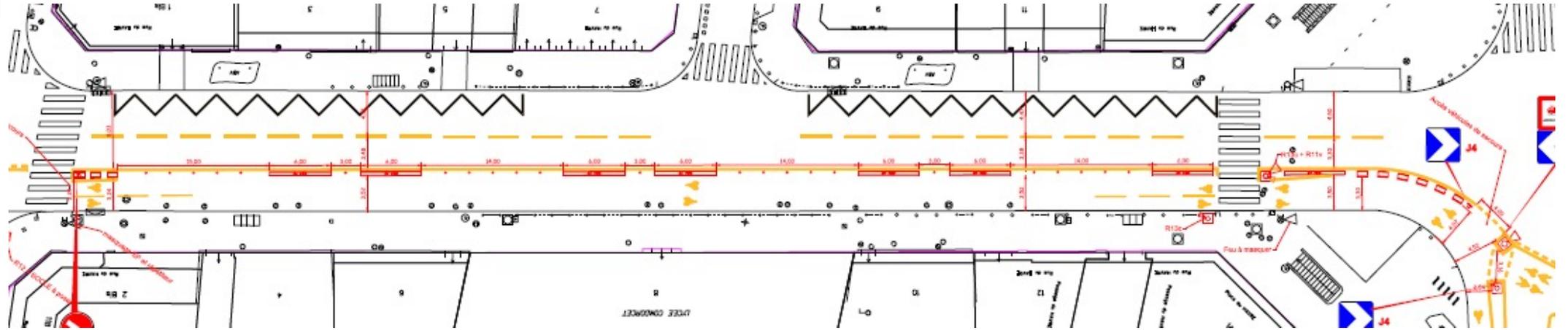
Havre - Tronchet



État projeté

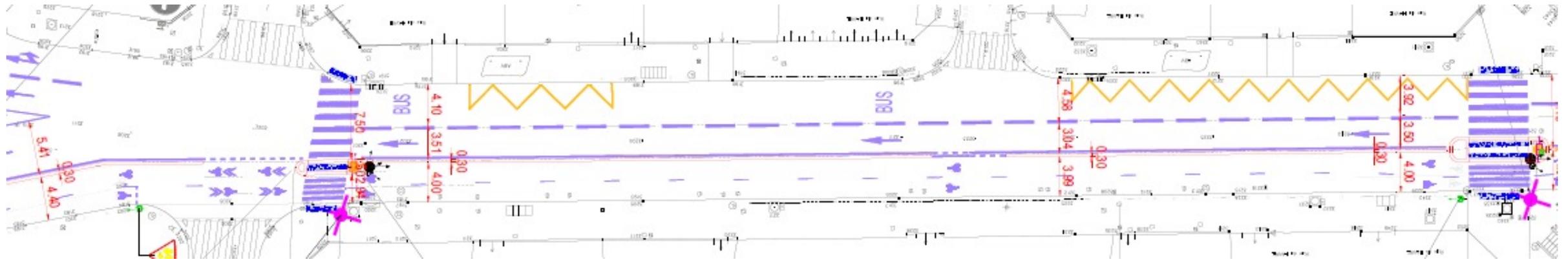
Projet rue du Havre

État actuel



Les revêtements actuels ne sont pas modifiés

État projeté



Projet

Synthèse stationnement

Type de stationnement	État initial	État projeté
Véhicules payants	16	8
PMR	1	1
Livraisons	6 (68m)	6(68m)
Transports de fonds	1	1
2RM	35	25
Vélos	36	112
Taxis	2	2

Report dans les rues adjacentes

04

Réalisation

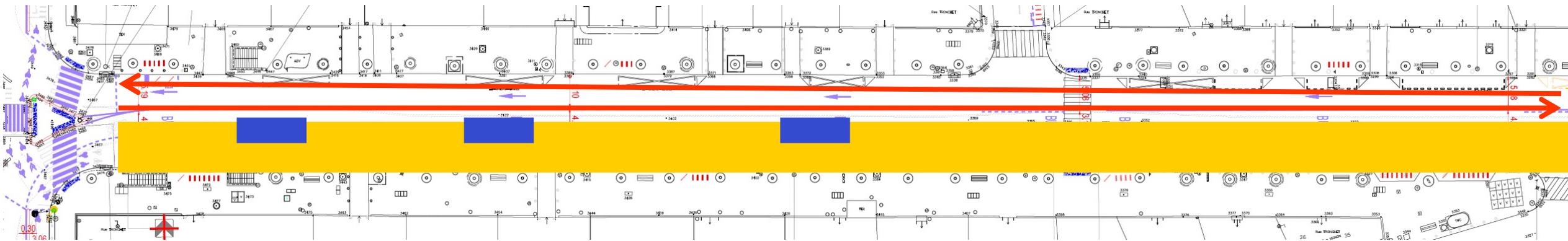
Réalisation

Calendrier

Phases	Date
Finalisation des études	Novembre-décembre 2021
Début des travaux	Janvier 2022

Réalisation

Principe des travaux rue Tronchet : durée 3 mois



- Pose du séparateur et réfection du pavage
- Maintien du double sens bus
- Création d'encoches pour livraison
- Maintien des traversées piétonnes

Réalisation

Principe des travaux rue du Havre : durée 2 mois



- Pose du séparateur
- Maintien des terminus bus mais une seule file de circulation
- Maintien du double cyclable
- Maintien des traversées piétonnes

Travaux réalisés en même temps que ceux de la rue Tronchet



Seconde partie : rues de Londres et d'Amsterdam

Sommaire seconde partie : rues de Londres et d'Amsterdam

01 Localisation

02 Projet provisoire

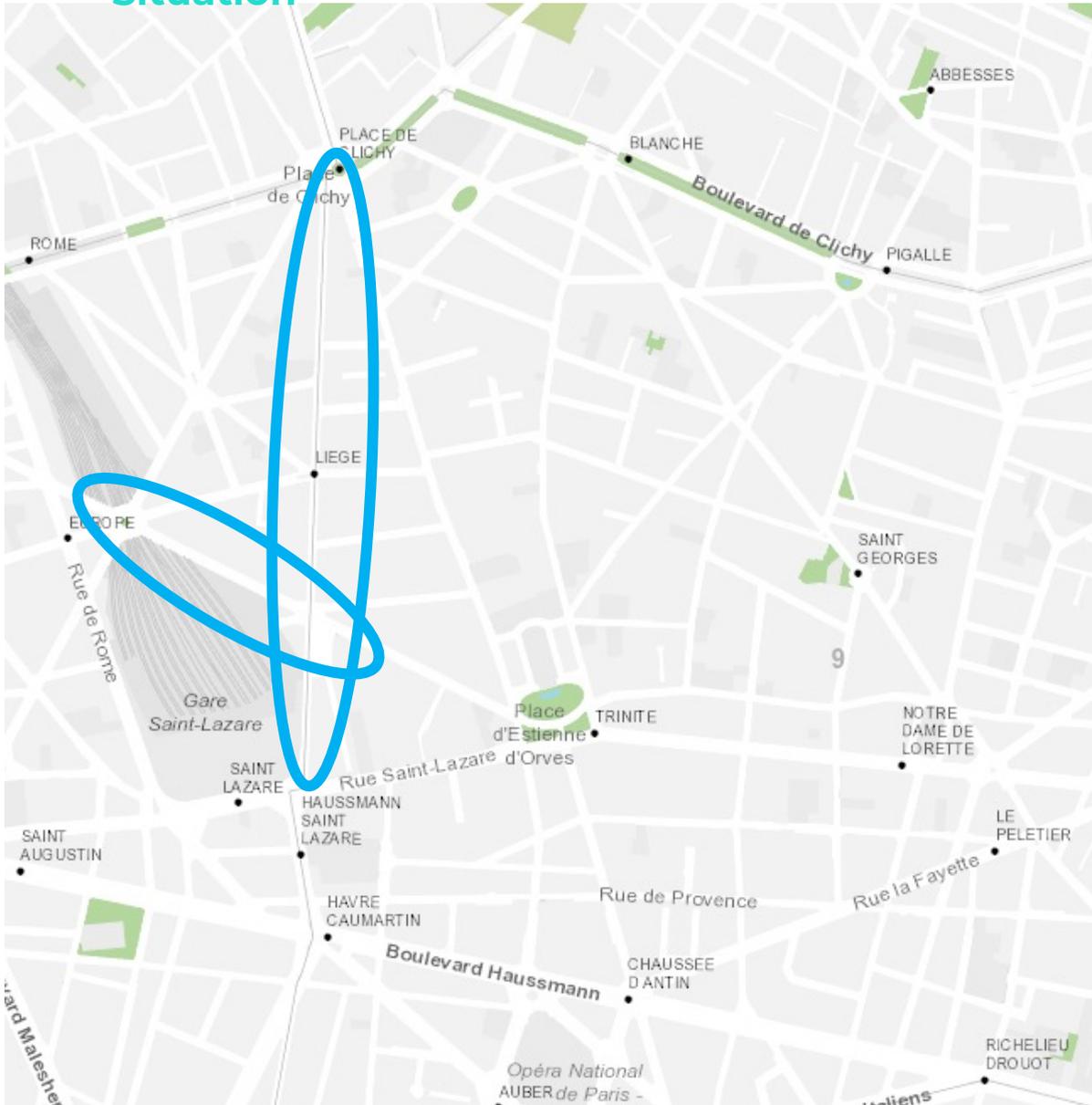
03 Projet

01

Présentation

Présentation

Situation



La rue d'Amsterdam se situe à la jonction entre le 8^{ème} et le 9^{ème} arrondissement et joint la Place de Clichy à la rue Saint-Lazare.

La portion de la rue de Londres concernée est celle entre la place de l'Europe et la rue d'Amsterdam.

02

Diagnostic

Diagnostic

Coupes – Existant avant aménagement provisoire

Rue d'Amsterdam (existant)



La rue d'Amsterdam possède une géométrie très stable de 11,8m avec 7m10 de chaussée.

Elle était à sens unique de la Place de Clichy à la rue Saint-Lazare avec un couloir bus et une file de circulation

Aucun stationnement

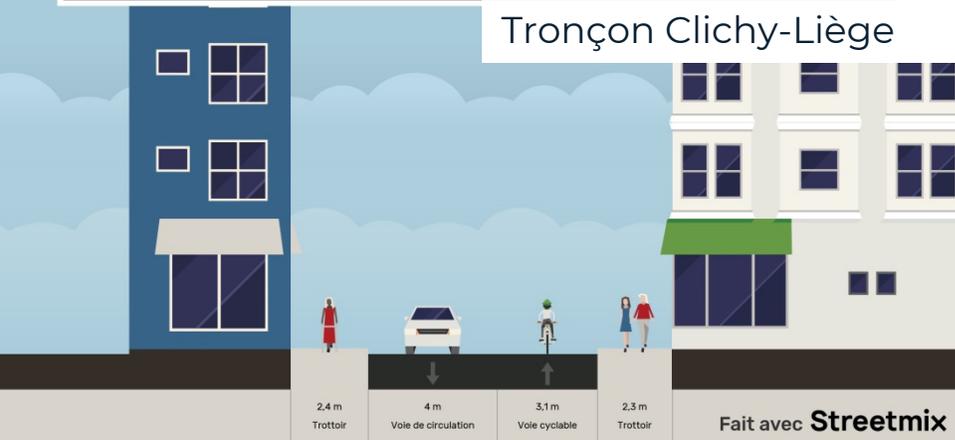
A mentionner que la partie entre la rue de Londres et la rue Saint-Lazare est en pavés

Diagnostic

Coupes – aménagement provisoire

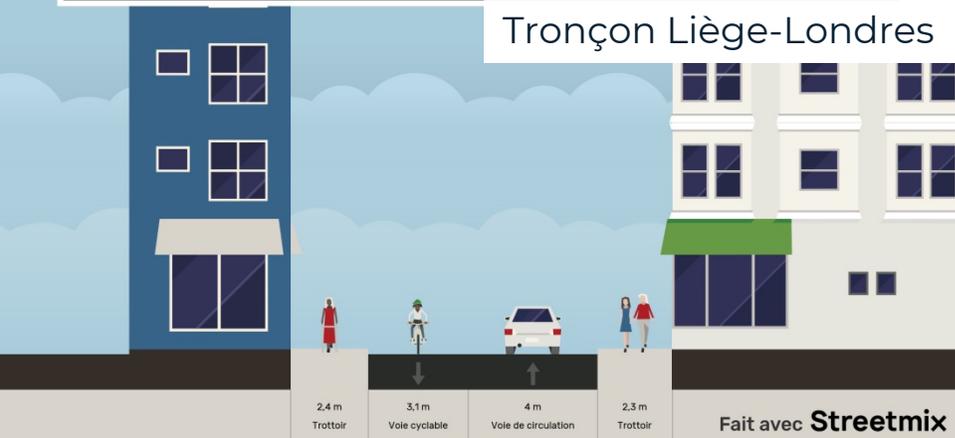
Rue d'Amsterdam (coronapist...)

Tronçon Clichy-Liège



Rue d'Amsterdam (coronapist...)

Tronçon Liège-Londres



A l'issue du déconfinement de mai 2020, un changement de sens est opéré entre la rue de Liège et la rue de Londres, de façon à apaiser le trafic automobile.

La totalité de la rue d'Amsterdam est passée à double sens pour les vélos.

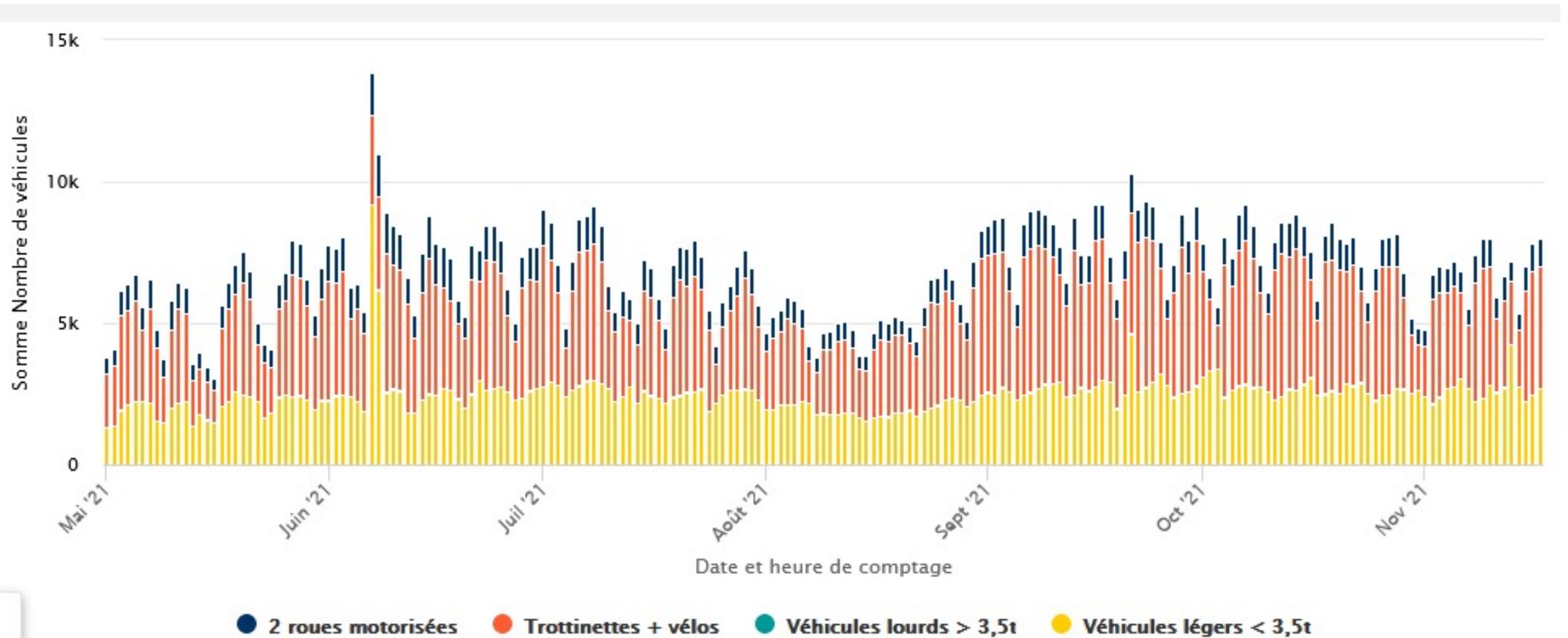
Rue d'Amsterdam (coronapist...)

Tronçon Londres-St Lazare



Diagnostic

Comptages



Le mardi 16 novembre 2021, il y a eu 4 353 vélos.

Source : parisdata.opendatasoft.com

Diagnostic

Plan de circulation

La création de l'aménagement provisoire a nécessité d'inverser des portions de la rue d'Amsterdam et de dévier les bus dans la rue de St Péterbourg et Rome



Sens de circulation avant 2020
Actuellement
Bus avant 2020
Actuellement



03

Projet

Projet

Objectifs du projet

- Élargir les trottoirs et améliorer la sécurité des piétons
- Réaliser un aménagement cyclable sécuritaire et capacitaire, dans les 2 sens
- Pérenniser l'aménagement (enlever le « jaune »)
- Rétablir la circulation des lignes 21 et 95 le long de la gare Saint-Lazare
- Améliorer la lisibilité pour tous
- Créer des zones de livraisons

Projet

Plan de circulation

Le projet de pérennisation de l'axe cyclable sur la rue d'Amsterdam prévoit de

- Créer une vélorue (déviation des bus par les rues de Saint-Pétersbourg
- Créer un couloir bus à contre sens sur la rue de Londres pour y faire passer les lignes 21 et 95 et rétablir notamment la desserte de l'arrêt Gare St Lazare.
- Végétaliser la rue de Londres avec des plantations pleine terre

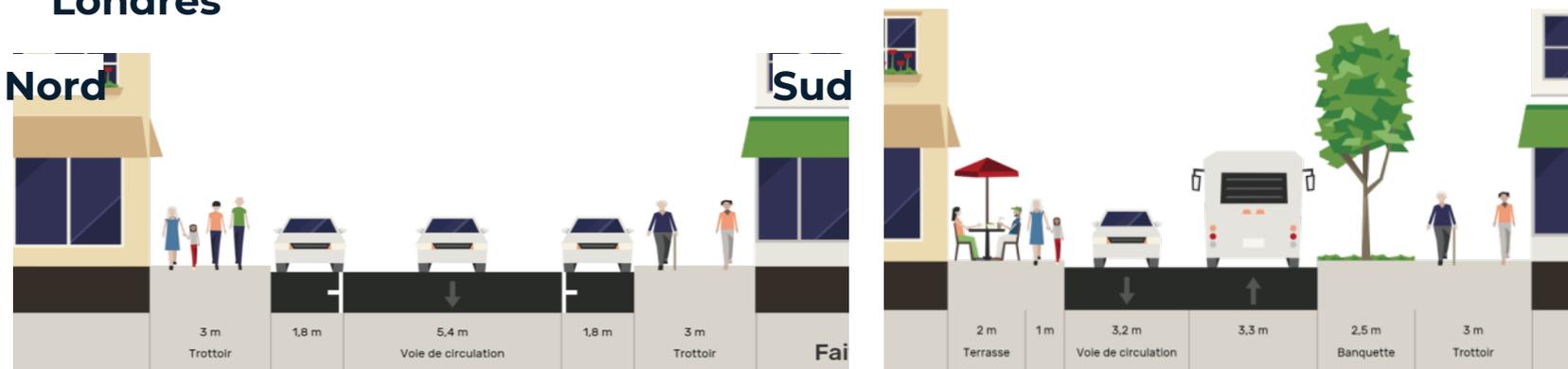
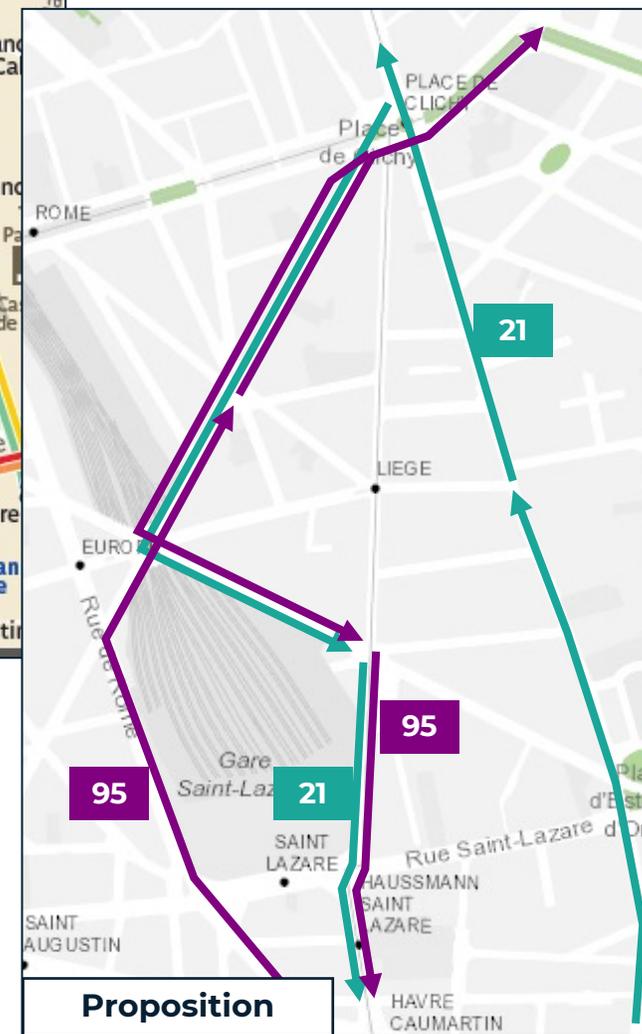
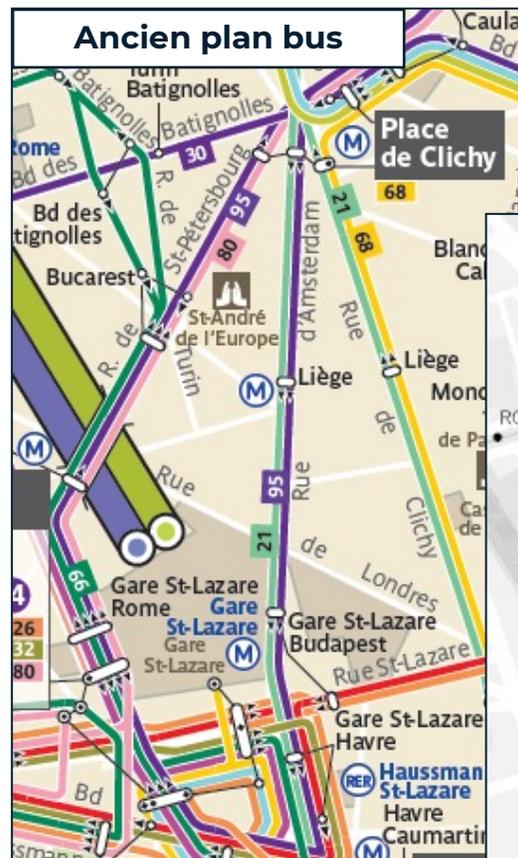


Projet

Rue de Londres

Objectifs :

- Accueillir les lignes 21 et 95 dans le sens Nord-Sud
 - Planter des arbres
- Suppression partielle du stationnement pour aller vers cette configuration :
- Une file de circulation générale Est-Ouest
 - Un contre-sens bus Ouest-Est
 - Une bande végétalisée plantée
 - Création d'un passage piéton sécurisé au 52 rue de Londres

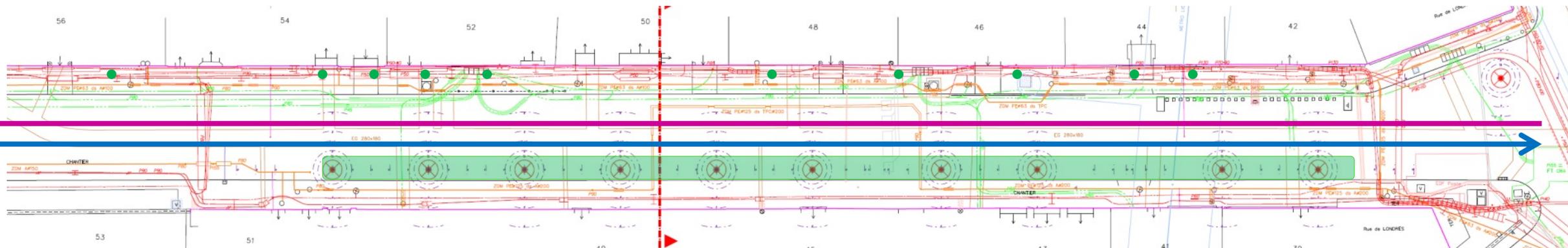


Projet

Rue de Londres : Végétalisation



option de végétalisation (plantations en bordure sud) uniquement sur le tronçon hors voies ferrées



-  Circulation générale
-  Bus
-  Plantation

Projet

Qu'est-ce qu'une vélorue ?

Définition :

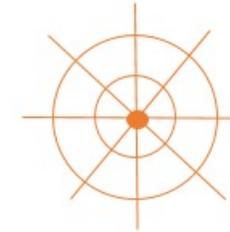
La vélorue est une section ou un ensemble de sections de voie appartenant au réseau cyclable structurant et accueillant un trafic motorisé exclusivement de desserte.

Source : Cerema

Les cyclistes y circulent confortablement, en nombre, et dans les deux sens...



car la vélorue est un maillon du réseau cyclable structurant, à la conception soignée



1' pour comprendre la vélorue



Seuls quelques véhicules motorisés y circulent, à vitesse modérée, tous sur un trajet de desserte (< 1000 uvpm/jour par sens)...



... car le plan de circulation est conçu ou revu pour supprimer le transit motorisé

Projet

Qu'est-ce qu'une vélorue ?

« Sur la vélorue, **les cyclistes de tous publics circulent en nombre** : ils peuvent confortablement se doubler, se croiser, et circuler côte à côte, y compris dans les cas où ils rencontrent des véhicules motorisés (croisements, dépassements).

L'instauration d'une vélorue engendre généralement une moindre présence des véhicules à motorisation thermique dans le quartier, ce qui **abaisse les niveaux sonores** et constitue un gain pour les résidents et plus généralement pour les piétons. »



Peut-on doubler les vélos en voiture ?

Oui, dans le respect des règles du code de la route (1m)

Source : Cerema

Projet

Qu'est-ce qu'une vélorue ?

Il s'agit d'un aménagement avec des trottoirs pour les piétons et une chaussée pour les vélos et voitures.

L'aménagement indique :

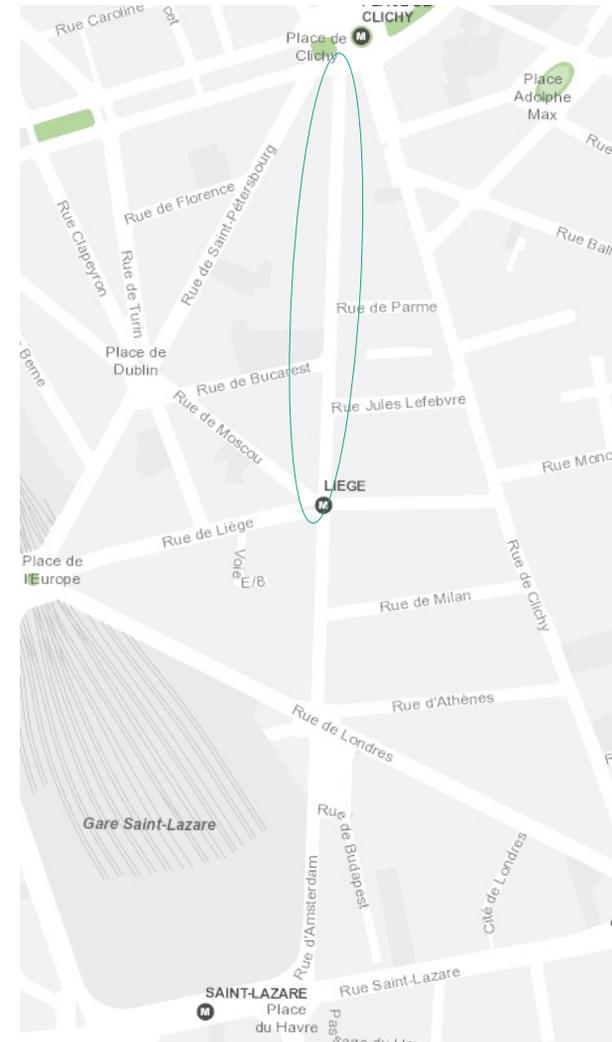
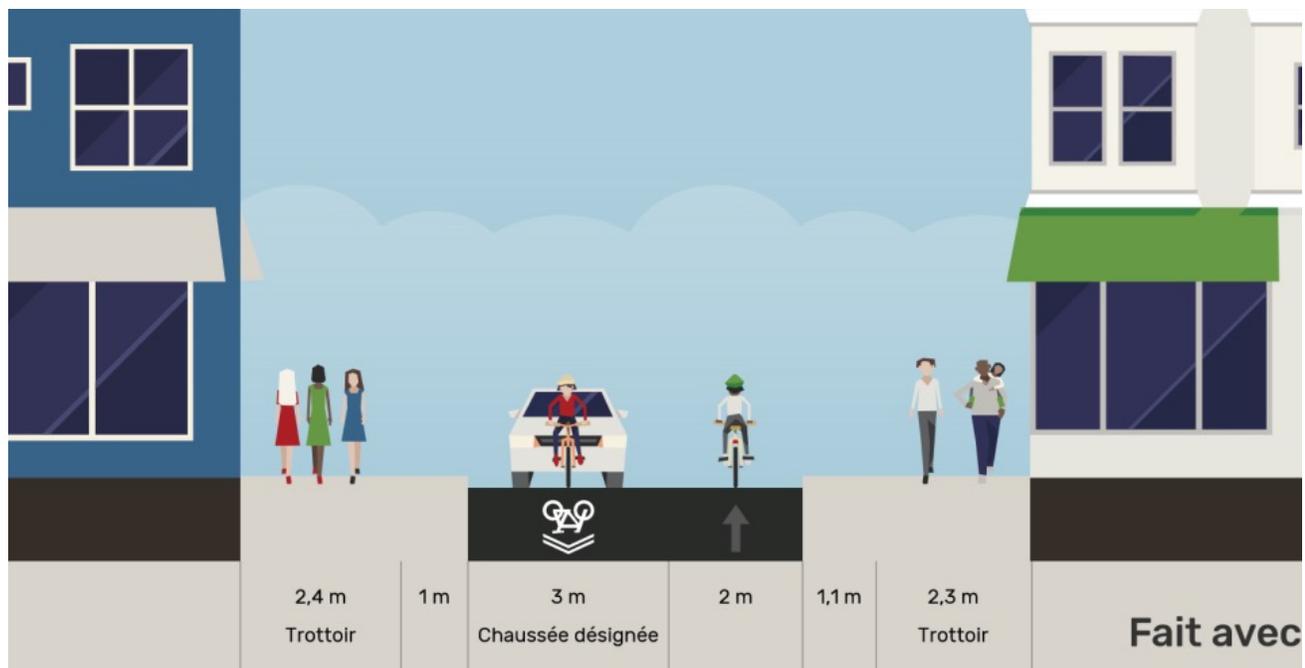
- Qu'on est sur un espace vélo
- Que les usagers de la chaussée de la vélorue sont prioritaires aux intersections
- Que ce n'est pas l'espace du piéton (ce sont les trottoirs)

En résumé :

- Une voie classique avec des trottoirs et une chaussée
- Avec pas beaucoup de voitures
- Et beaucoup de vélos

Projet

Tronçon Clichy-Liège



Élargissement des trottoirs de chaque côté
Recalibrage de la chaussée à 5m avec un sens voiture/livraison/vélo et un contre-sens vélo
Le calibrage permet les livraisons.

Un projet qui s'insère dans la démarche Embellir votre quartier

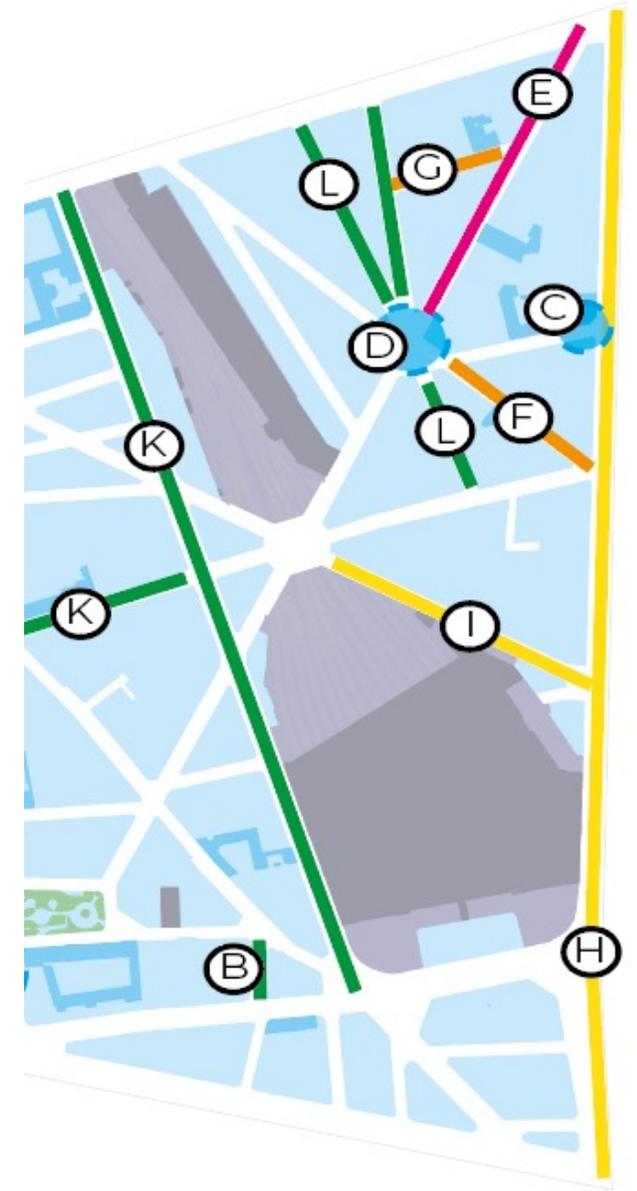
Dans le quartier Europe, d'autres aménagements sont prévus.

Les objectifs de la démarche sont:

- **Végétaliser**
- **Lutter contre le réchauffement climatique**
- **Améliorer le cadre de vie des habitants**
- **Apaiser la circulation automobile**
- **Favoriser les déplacements cyclables**
- **Améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons.**

-  Aménagement de la place
-  Sécurisation des traversées
-  Végétalisation de la rue
-  Aménagement cyclable
-  Aménagements de sécurité
-  Aménagement de la rue aux écoles

De nombreuses voies sont concernées dans le quartier Europe





Merci